

Date de l'avis : 3 juin 2020 11h09

## Avis de bris d'aqueduc – Travaux en cours

Rue Guérin

Mercredi 3 juin

### Description des travaux

La Ville de Sainte-Catherine souhaite informer les résidents que des travaux sur le réseau d'aqueduc nécessitant une coupure d'eau imprévue sont en cours suite à un bris sur le réseau d'aqueduc.

### Impacts des travaux

**Alimentation en eau potable** | Une coupure d'eau imprévue est en cours \*.

**Localisation** | Rue Guérin

**Avis préventif d'ébullition de l'eau** | À titre préventif, au retour du service, les citoyens devront faire bouillir l'eau à gros bouillon pendant au moins **une minute** avant toute consommation, **et ce, jusqu'à nouvel ordre** (généralement pour une période de 48 h). Consignes au verso.

### Pour nous joindre

- Bciti : Pour vous inscrire : [sainte-catherine.b-citi.com/](http://sainte-catherine.b-citi.com/)
- Par téléphone : 450 632-0590, poste 5152

En dehors des heures d'ouverture : composez le 911 pour joindre le personnel de garde

### Avis de sécurité

Toutes les mesures seront prises pour assurer la sécurité du chantier. Nous vous rappelons d'être particulièrement vigilants et de suivre les consignes de sécurité lorsque vous circulez aux abords d'un chantier.

*\*Il est impossible de prévoir avec exactitude la durée de la fermeture d'eau, la durée indiquée constitue une estimation et selon l'évolution des travaux, les travaux pourraient s'étendre sur une période plus ou moins longue.*

La Ville de Sainte-Catherine vous remercie de votre collaboration.

## Consignes – Avis préventif d'ébullition de l'eau

L'eau préalablement bouillie à gros bouillon pendant au moins une minute, ou de l'eau embouteillée doit être utilisée pour les usages suivants, et ce, jusqu'à nouvel ordre :

- Boire ou préparer des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupe en conserve, dessert, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche;
- Abreuver les animaux de compagnie.

L'utilisation de l'eau du robinet non bouillie est acceptable pour les utilisations suivantes :

- Préparer des aliments et des mets dont la cuisson exige une ébullition prolongée;
- Laver la vaisselle à l'eau chaude avec du détergent, en vous assurant de bien l'assécher;
- Faire fonctionner le lave-vaisselle, si celui-ci est réglé au cycle le plus chaud;
- Laver les vêtements et prendre une douche ou un bain en s'assurant de ne pas en avaler. Préférez laver à la débarbouillette les jeunes enfants susceptibles d'avalier de l'eau.